AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-4-80320013

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

31 Mars 1980

Edition spéciale

COLZA (GARD)

MELIGETHES -

Dans le Nord du département plusieurs postes de piégeage enregistrent depuis quelques jours d'importantes captures de méligèthes.

Les cultures de colza qui ont atteint les stades "boutons floraux accolés (D2) et boutons floraux séparés (E)" sont très sensibles aux ravageurs.

Un traitement s'impose dès que l'on observe 1 méligèthe par inflorescence au stade D2.

En cas de floraison précoce n'utiliser qu'une spécialité "non dangereuse" pour les abeilles.

1,5 à 2 m/m

D2 Inflorescence principale dégagée.
Boutons accolés.
Inflorescences secondaires visibles.



Au cours de ce stade, la tige atteint et dépasse la hauteur de 20 cm mesurée entre la base de la rosette et les bouquets floraux.

E - Boutons séparés
Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



Liste des produits autorisés

Matière Active (M.A.)	Spécialités Commerciales	Doses de M.A. en g/hectare
- DIALIPHOS	Thorak	600
- ENDOSULFAN	Nombreuses	250
- LINDANE	Nombreuses	200
- MALATHION	Nombreuses	700
- METHIDATHION	Ultracide 20	250
- PARATHIONS	Nombreuses	200
- PHOSALONE	Azophène, Zolone	1 000
- TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE	Nombreuses	2 250
- DECAMETHRINE	Decis	5
- DIALIPHOS + ENDOSULFAN	Fendik	216 + 175 (1 l/ha)

Si les températures sont basses utiliser de préférence Lindane, Parathion, Méthidathion ou Décaméthrine. Lorsque le temps est incertain ou brumeux les formulations huileuses sont conseillées.

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

Tirage du 31 mars 1980 - 500 exemplaires

V. LAGAUDE

P376

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P 531 A.D

COLZA

PUCERONS :

Les premiers pucerons ont été décelés sur colza en Petite Camargue. Rappelons que le seuil de 2 colonies par mètre carré est retenu comme critère de décision de traitement, à l'aide de pyrimicarbe (Pirimor G) 250 g m.a./hectare ou diethion (Hylemox, Rhodocide) 700 g m.a./hectare. Ce seuil n'est, en général, pas atteint actuellement. La visite des bordures de parcelles permet d'apprécier le risque encouru.

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 27 mars 1980 - 1200 exemplaires.

N° d'inscription P.P. 531 A.D.

P353

N.B. : en cas de présence de cochenille (Saissetia oleae) recourir au mélange suivant :

huile blanche 2 l)
méthidathion 40 g) le tout pour 100 l d'eau
oxychlorure de cuivre 500 g)

C U L T U R E S L E G U M I E R E S

NOCTUELLES -

De nombreuses espèces de vers gris peuvent provoquer des dégâts importants. La méthode de lutte varie en fonction des espèces.

a) la lutte contre les espèces de moeurs diurnes est menée à l'aide de bromophos 50 g m.a./hl, ou chlorfenvinphos 50 g m.a./hl, ou trichlorfon 100 g m.a./hl ou acephate 75 g m.a./hl.

b) celle contre les espèces de moeurs nocturnes requiert l'utilisation de carbaryl, ou lindane, ou toxaphène, ou d'endosulfan, ou phoxime, ou pyréthrines. Certaines spécialités se présentent sous forme de granulés, à utiliser aux doses commerciales préconisées.

A S P E R G E

LES MOUCHES -

Deux espèces sont susceptibles de provoquer des dégâts :

1°) la Mouche de l'asperge, attaquant essentiellement les jeunes plantations non exploitées, est combattue à l'aide de diméthoate (50 g m.a./hl), diazinon (30 g m.a./hl) formothion (50 g m.a./hl). Plusieurs applications insecticides sont nécessaires et doivent débuter dès que les turions commenceront à se ramifier et à feuiller.

2°) la Mouche des semis, attaquant les turions en terre sera combattue à l'aide d'insecticides granulés à base de chlorfenvinphos (5 kilos m.a./hectare) (Birlane) ou de trichloronate (2,5 kilos m.a./hectare) (Phytosol).

C A R O T T E

MOUCHE -

La lutte contre ce ravageur requiert des pulvérisations ou des épandages de granulés à base de :

bromophos éthyl	54 g m.a.	Nexagan	G
chlorfenvinphos	50 g m.a.	Birlane G.10	G
diazinon	80 g m.a.	Umuter D, Basudine	G
dichlofenthion	60 g m.a.	Tri VC 13	G
trichloronate	25 g m.a.	Phytosol	P
diethion	50 g m.a.	Rhodocide	P

G : granulés P : pulvérisation

H A R I C O T - M E L O N

MOUCHE des SEMIS :

Vois asperge 2°).